

BAB.A.M.19.01.96

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES  
CARRIERES ADMINISTRATIVES

76/1  
LECRET N° 96-453 DU 23 AOUT 1996  
/MTFPSS/DGEP/DGCA/  
SIV.

portant promotion au titre de  
l'année 1988 de certains Inspecteurs  
des Impôts, des cadres de la catégorie  
A, hiérarchie I des Services Adminis-  
tratifs et Financiers-SAF-(IMPOTS),  
en tête: INSOULI née GANVOULI (Julien)  
ne(Hortense.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOU-  
VERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 25 Mars 1992;  
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant  
Refonte du Statut Général de la Fonction Publique;  
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant  
le régime des rémunérations des Fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962  
relatif à la nomination et la Révocation des Fonctionnaires  
de la catégorie A, I;  
(/u le décret n° 62/426/FP/PC du 29 Decembre 1962  
fixant le Statut des cadres de la catégorie A des SAF;  
(/u le décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965,  
réglementant l'avancement des Fonctionnaires;  
(/u le décret n° 71/247 du 26 Juillet 1971,  
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie  
A des Services Administratifs et Financiers en ce qui  
concerne les Contributions Directes, l'Enregistrement et le  
Trésor, abrogeant et remplaçant les dispositions des  
articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n° 62/426/FP.PC.  
du 29 Decembre 1962;  
(/u le décret n° 74/470 du 31 Decembre 1974,  
abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/  
196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements indi-  
ciaires des Fonctionnaires;  
(/u le décret n° 94/769 du 28 Decembre 1994,  
portant suspension des effets financiers à la suite d'une  
titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une  
révision de situation administrative ou de tout autre  
promotion;  
(/u le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995,  
portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
(/u le décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995,  
portant nomination des Membres du Gouvernement;  
(/u le décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995,  
portant nomination des Ministres Délégués, Membres du  
Gouvernement;  
(/u le décret n° 032 du 02 Fevrier 1995, portant  
organisation des Intérim des Membres du Gouvernement;

.../...

D.G.B.

D.G.C.F.

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires;  
 (/u le décret n°96-452 /MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV du 23 Août 1996, portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1988 de certains Inspecteurs des Impôts des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers-SAF-(IMPOTS) en tête: Madame INSOULI née GANVOULI Julienne Hortense;

(/u la lettre n° 1506 du 05 Octobre 1994 du premier Ministre, Chef du Gouvernement;

LE DECRET :

ARTICLE 1ER:- Les Inspecteurs des Impôts/ des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers-SAF-(IMPOTS) dont les noms suivent sont promus au titre de l'année 1988 au 3° échelon de leur grade, indice 1010 ACC = Néant.

- INSOULI née GANVOULI (Julienne Hortense); pour compter 07 Mars 1988 à Brazzaville
- MBEMBA (Pierre.).....pour compter du 1er Septembre 1988 à BZVILLE

ARTICLE 2:- Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, cette promotion ne produira aucun effet financier jus'à nouvel ordre.

ARTICLE 3:- Le présent ~~arrêté~~ qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 23 Août 1996

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,

*Tsouf.*

*Jy*

- Professeur Anaclet TSOMAMBET./-Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

AMPLIATIONS:

- JORC.....1
- DGFP/DGC.....4
- DGB/DCCF.....4
- BSTAT/DGFP.....2
- MFB.....1
- D.G.IMPOTS.....1
- INTERESSES.....1
- 6 DOSSIERS.....3
- 6 SGG/BC.....2
- ARCHIVES.....2./-

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, et des Finances, Chargé du Budget et de la Coordination des Régies,

*Adamo*  
Luc Daniel /MATETA./-